

fort bien du Nord au Sud, j'ai compté environ 500 pieds dont une cinquantaine fructifiés. Donc aucune crainte sur le sort de cette jolie *Pirole adventice*.

M. F. Pellegrin fait la communication suivante :

## De quelques bois du Mayombe (Gabon);

PAR M. FRANÇOIS PELLEGRIN.

Les bois de nos colonies, et en particulier de notre Congo, sont l'objet à l'heure présente, où le ravitaillement en bois est si nécessaire et si onéreux, de nombreux projets et commencements d'exploitation. Mais un gros obstacle à la mise en valeur de la forêt équatoriale est son hétérogénéité. Les bois les plus dissemblables se présentent côte à côte; chaque espèce est sporadique. On trouve une nouvelle preuve de ce fait bien connu dans l'énumération systématique qui suit. C'est l'inventaire aussi exact que possible des principales essences rencontrées en un point précis du Gabon, d'accès facile en bordure du cours d'eau, dans la vallée inférieure du Kouibou, entre Magne et Congotali.

Le commandant Sargos, forestier expérimenté, a effectué en ce lieu de nombreuses prospections et rapporté d'intéressants documents dont une collection a été donnée au Muséum, au service de M. le Professeur Lecomte.

En collaboration avec le commandant Sargos, nous avons entrepris l'étude de ces bois dont la plupart sont encore mal connus, plusieurs même tout à fait nouveaux. Chaque nom spécifique est suivi, dans notre liste, dans l'ordre suivant : du numéro d'ordre de la collection Sargos; — du nom vernaculaire de l'arbre en langue vili; — du nom commercial proposé; — de l'ordre de hauteur de l'arbre (chiffres romains); — de l'ordre de grosseur de l'arbre (chiffres arabes).

L'ordre de hauteur de chaque essence a été établi comme suit par le commandant Sargos :

Catégorie	I,	arbre de plus de 40 m.,	fût de 20-25 m.
—	II,	— 30 à 40 m.,	— 15-20 m.
—	III,	— 20 à 30 m.,	— 10-15 m.
—	IV,	— 10 à 20 m.,	— 6-10 m.
—	V,	—	moins de 10 mètres.

L'ordre de grosseur : diamètre mesuré au-dessus de l'empatement a été établi comme suit :

Catégorie	1,	plus de 1 m. 50.
—	2,	de 1 m. à 1 m. 50.
—	3,	de 0 m. 60 à 1 m.
—	4,	de 0 m. 30 à 0 m. 60.
—	5,	moins de 0 m. 30.

Si l'hétérogénéité de la forêt équatoriale rend l'exploitation difficile, il n'en est pas moins vrai que beaucoup de ces essences sont d'excellents succédanés de bois d'œuvre d'emploi courant en France. Elles ne pourront manquer de recevoir un bon accueil sur les marchés métropolitains, dès qu'elles seront mieux connues. L'étude que nous en poursuivons, le commandant Sargos et moi, n'a d'autre but que de contribuer dans la mesure de nos moyens, à les faire connaître.

#### ANONACEÆ.

*Pachypodanthium Standtii* Engl. et Diels. — N° 29. N'Fombo, Anioukéti. II, 3.

*Cleistopholis Standtii* Engl. et Diels. — N° 82. Luzingu, Avome. II, 2.

*Cleistopholis Klaineana* Pierre. — N° 66. Kivunga, Avome. II, 2.

R. Les feuilles plus petites que dans le type rapprochent cet échantillon du *Cl. Verschuereni* De Wild.

*Anonidium Mannii* (Oliv.) E. et D. — N° 44. Lilanga, Hinda. III, 3.

*Hexalobus crispiflorus* A. Rich. = *H. grandiflorus* Bth. — N° 68. Nunda, Ovonda. II, 3.

*Xylopiæ æthiopica* (Dun.) A. Rich. — N° 126. Livomo, Poirier d'Éthiopie des marais. III, 4. — N° 60. N'Kana. III, 3.

*Xylopiæ Brieyi* De Wild. — N° 141. Lukanga, Lukanga jaune. II, 4.

*Xylopiæ Dunaliana* Vallot = *X. parviflora* Bth. = *X. acutiflora* A. Rich. — N° 134. Lukanga, Lukanga gris, II, 4.

*Xylopiæ striata* (?) Engl. — N° 65. Seli, Mvoma. II, 3.

*Enantia chlorantha* Oliv. — N° 132. Moamba benki, Moambe jaune. II, 3.

*Enantia* sp. — N° 108. Moambe Fiote, Moambe noir. II, 3.

R. Cette espèce diffère de la précédente par la structure et la couleur du bois, mais les échantillons sont insuffisants pour permettre une détermination complète.

*Anona senegalensis* Pers. — N° 15. Kilolo. Anone du Sénégal. V, 5.

#### RIXACEÆ [Flacourtiaceæ pro parte].

*Caloncoba Welurtschii* (Oliv.) Gilg. — N° 27. Kikuaku, Kuaku rouge. IV, 4.

*Camptostylis (Cerolepis) petiolaris* (Pierre) A. Chev. — N° 39. Kikuaku, Kivem buka, Kikuakou blanc. III, 3.

#### HYPERICACEÆ

*Vismia corymbosa* A. Chev. — N° 23. Gamanzi, Vismie des savanes. V, 5.

#### GUTTIFERÆ

*Allanblakia Klainei* Pierre. — N° 133. Nionzo, Bounzi. III, 3.

*Pentadesma leptonema* Pierre. — N° 99. Kandika, Kandika. I, 1.

*Mammea Ebboro* Pierre. — N° 87. M'bossa, Ebboro. I, 1.

*Synphonia gabonensis* Pierre. — N°s 19 et 19 bis. Niassanga, Ossol. II, 3.

## MALVACEÆ-BOMBACEÆ

*Ceiba pentandra* Gaertn = *Eriodendron anfractuosum* DC. — N° 90. N'Fuma, Fromager. I, 1.

## STERCULIACEÆ

*Cola acuminata* R. Br. — N° 51 *ter*. N'Kasu, Colatier commun. III, 3.

*Cola Ballayi* M. Cornu. — N°s 51 et 51 *bis*. N'Kasu, Colatier de Ballay. III, 3.

*Cola verticillata* Stapf. — N° 111. N'Kasu, Kumbi. Colatier des Rats. III, 3.

## TILIACEÆ

*Grewia coriacea* Mast. — N° 118. Londji ou Valabissiki, Akenden. III, 3.

## LINACEÆ-ERYTHROXYLEÆ

*Erythroxylon Mannii* Oliv. — N° 64. Lukienzo, Loukienzou. I, 1.

## HUMIRIACEÆ

*Saccoglottis gabonensis* Urb. = *Aubrya*, Baill. — N° 137. N'Nuka, Ozonga. II, 1.

## RUTACEÆ-ZANTHOXYLEÆ

*Fagara macrophylla* (Oliv.) Engl. — N° 113. Dungu, Sende, Olon. II.

## SIMARUBACEÆ

*Odyendyca gabonensis* Pierre. — N° 95. Liyoba, Odieneje. II, 3.

## IRVINGIACEÆ

*Irvingia gabonensis* (Aubry Lecomte), Baillon. — N° 56. Muiba, Oba. I, 2.

*Desbordesia Pierreana* v. T = *Irvingia glaucescens* Engl. — N° 128. N'Tété, Alep. I, 2.

Cette espèce est très voisine sinon synonyme du *D. insignis* Pierre.

*Klainedoxa gabonensis* Pierre. — N° 55. N'Komo, Evenss. I, 1.

*Klainedoxa grandifolia* Engl. — N° 71. N'Lenda, Kouma, Kouma. I, 1.

## BURSERACEÆ

*Canarium Le Testui* Pellegrin. — N° 3 bis. Ganga, Ozigo. I, 1.

*Canarium Schweinfurthii* Engl. — N° 84. M'Bieli, Elémier d'Afrique ou *Canarium*. I, 1.

*Pachylobus edulis* Don. — N° 42. N'Safo, Safoutier. IV, 4.

*Pachylobus edulis* Don var. (?) — N° 145. Kisafou, Kala, Ozigo. II, 2.

*Pachylobus fraxinifolius* (?) Engl. — N° 3. — N'Ganga, Ozigo. I, 1.

*Pachylobus balsamifera* Guill. — N° 130. N'Tombo, Tombo. II, 3.

## MELIACEÆ

*Khaya Klainei* Pierre. — N°s 50 bis et 50 ter. N'dola. Acajou ndola. I, 1.

*Carapa procera* D.C. — N° 63. M'bukulu, Touloucouna. III, 4.

*Trichilia Kisoko* De Wild. — N° 129. Kisoko, Bossé, Kisoko. II, 2.

## APTANDRACEÆ

*Ongokea gore* (Hua) Engl. = *O. Klaineana* Pierre. — N° 127. N'Sasu, Angneuk. II, 2.

## OLACACEÆ

*Coula edulis* H. Bn. — N° 103. N'Kumunu, Coula. III, 3.

*Strombosia grandifolia* Hook. f. — N° 98. Lisungi, Lisoundji. II, 3.

## ICACINEÆ

*Icacina Mannii* Oliv. — N° 88. Sans nom indigène. III, 3.

## SAPINDACEÆ

*Glossolepis macrobotrys* Gilg. — N° 45. Mbiti, Bimbiti, IV, 4.

*Blighia Laurenti* De Wild. — N° 115. Tiele, N'Kusu, Blighie. II, 2.

## ANACARDIACEÆ

*Anacardium occidentale* L. — N° 16. N'Gasani. Pommier Cajou. III, 1,

*Pseudespondias gigantea* A. Chev. — N° 139. N'Zembili, Zembili. III, 4.

*Pseudespondias microcarpa* (A. Rich.) Engl. — N° 35. N'Véveto, Véveto. III, 2.

*Lanea (Odina) Zenkeri* E. et Kr. — N° 89. Ghenghe, Guengue. III, 3.

*Sorindeia trimera* (?) Oliv. — N° 67. M'Bolo, Bolo. III, 4.

*Trichoscypha acuminata* Engl. — N° 48 bis. Vuta, Vuta femelle. IV, 4.

*Trichoscypha ferruginea* (?) Engl. — N° 48. N'Vuta, Vuta mâle, IV, 4.

## LEGUMINOSÆ, PAPILIONACEÆ

*Pterocarpus Soyaxii* Taub. — N° 30. Kisese, Padouk. I, 1.

*Lonchocarpus sericeus* H. Bak. — N° 54. Ligandu, Dingabu. Acacia du Gabon. II, 3.

(?) *Baphia bipindensis* Harms. — N° 102. Banda, n'Kékete ou Musinda. IV, 4.

Echantillon insuffisant pour obtenir une détermination rigoureuse.

*Angylocalyx ramiflorus* Taub. — N° 36. Malafu, Kisuendji. V, 5.

## CÆSALPINIÆE

- Cassia Sieberiana* D. C. var. *macrocarpa* Pellegrin, — N° 117. Kiduki. Casse des Féticheurs. II, 2. Les fruits sont couverts de papilles et plus gros que ceux de l'espèce typique.
- Dialium guineense* Willd. variété (?). — N° 94. M'Banga usaka, Onvong. II, 2.
- Dialium bipindense* Harms. — N° 5. M'Banga, Ufiste, Onvong. II, 2.
- Berlinia acuminata* Sol. — N° 73 et 74. M'Possa, Ebiara. II, 2.
- Berlinia bracteosa* Bth. — N° 9. M'Possa, Ebrara. II, 2.
- Berlinia* sp. (?) — N° 105. Banda ivembuka, Banda blanc. II, 2.
- Macrolobium mayombense* Pellegrin. — N° 49. Possa manami et 34 Possa ivembuka, III, 3.
- Macrolobium* sp. — N° 79. Kibayu noir. III, 3.
- Macrolobium* aff. *brachystegioides* Hiern. — N° 104. Kibayu. II, 2.
- Daniella (Cyanothyrsus) Klainei* Pierre. — N° 32. N'Singa, Daniella jaune. I, 1.
- Daniella oblonga* (?) Bak. — N° 10. N'Siuga, Daniella marron. III, 3.
- Daniella Ogea* Harms. — N° 25. N'Singa, Daniella rose. I, 1.
- Brachystegia* aff. *Klaineana* Pierre. — N° 136. N'futa, Kobi. I, 1.
- Tessemannia africana* Harms. — N° 6. Kifula sesé, Foul' sesé. II, 2.
- Copaifera Arnoldiana* De Wild. et Th. Dur. — N° 125. N'Tené. II, 2.
- Copaifera Arnoldiana* De W. et Th. Dur. — N° 110. Magne n'ti, Bubinga. I, 3.
- Oxyatigma Buchholzii* (?) Harms. — N° 62. N'Kisu. II, 1.
- Diffère de la description parce qu'au lieu d'être un arbuste (frutex), c'est un fort bel arbre de 30 à 40 mètres de hauteur, à beau bois brun noirâtre exploité parfois comme acajou.

*Cynometra Le Testui* Pellegrin. — N° 59. Banda noir. III, 3.

*Calpocalyx Klainei* (Pierre msc.) Harms. — N° 52. Lubanza butélé, Miama. III, 3.

*Erythrophleum guineense* Don. — N° 109. N'Kasu, Tali. I, 1.

(A suivre.)

## Notes d'herborisations au Maroc;

PAR M. RAYMOND BENOIST<sup>1</sup>.

J'ai séjourné dix-sept jours au poste de M'riert, mais malheureusement je n'ai pu herboriser que dans ses environs immédiats, dans un rayon de quelques centaines de mètres.

L'altitude est d'environ 1 200 mètres; le climat y est assez rude. Dans toute cette région, comme d'ailleurs dans tout le Moyen Atlas, les orages sont fréquents au printemps et souvent d'une grande violence, assez souvent accompagnés de grêle. De Ségonzac note quatre chutes de grêle pendant son séjour dans le Moyen Atlas, dans l'espace de deux ou trois mois. J'ai assisté à M'riert à plusieurs violents orages; pendant l'un de ceux-ci la grêle est tombée sans interruption pendant une heure et quart; j'ai mesuré des grêlons dont le diamètre était de 44 millimètres.

Les environs du poste de M'riert sont constitués par des alluvions qui remplissent le fond de la vallée; çà et là sont de petites élévations qui correspondent à des affleurements de schistes. A 3 kilomètres à l'Est s'élève la gara de M'riert, petite montagne à sommet tabulaire.

Toute la plaine est une vaste prairie, plus humide dans certains endroits, plus sèche dans d'autres. La partie la plus intéressante était située à 2 kilomètres environ à l'Est du poste; à mon grand regret je n'ai pas pu aller jusque-là; l'herbe y formait une belle prairie qui était fauchée par les territoriaux; le foin récolté semblait d'excellente qualité. Plus près du poste,

1. Voir plus haut, p. 301 et 335.